

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 44

N°065

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2020

L'AN deux mille vingt, le 20 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN

Secrétaire de séance : Sack Pierre

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

OBJET : Election des représentants de la commune au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-33, L. 5211-7, L. 5212-7 et L. 5711-1 ;

Vu les statuts du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) et notamment l'article 6 qui prévoit que chaque commune est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant ;

Considérant que ces délégués sont élus par le Conseil municipal ;

Considérant la candidature de Madame Karine Franclet à la fonction de délégué titulaire ;

Considérant la candidature de Monsieur Massinissa Hocine à la fonction de délégué suppléant ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection de deux délégués qui représenteront la commune d'Aubervilliers au sein du comité du SEDIF ;

Adoption à la majorité par 39 pour, 9 contre (Katalyne BELAIR, Safia BOUCHA, Anthony DAGUET, Meriem DERKAOUI, Jean jacques KARMAN, Sofienne KARROUMI, Pierre yves NAULEAU , Soizig NEDELEC, Fatima YAOU) , 3 se sont abstenus(Zishan BUTT, Yonel COHEN-HADRIA, Evelyne YONNET-SALVATOR)

DELIBERE :

ELIT

- Madame Karine FRANCKET, Maire, à la fonction de délégué titulaire ;
- Monsieur Massinissa HOCINE à la fonction de délégué suppléant,

Pour représenter la Commune d'Aubervilliers au sein du comité du SEDIF et les autorise à accepter toute fonction qui pourrait leur être confiée par ce comité, notamment sa présidence.

La Maire,

Karine FRANCLET

